



## Réunion annuelle de l'antenne du Nord – samedi 4 décembre 2021

### Carnières

L'accueil des participants est assuré dès 14h30. Du gel hydroalcoolique et des masques sont à disposition. Les pass sanitaires sont vérifiés.

La réunion démarre à 14h45. 19 participants sont présents à l'ouverture des travaux et 17 personnes ont confié leur pouvoir et sont donc représentées.

Jean-Pierre Crombez, Délégué officiel honoraire, ancien Correspondant territorial du Nord et toujours membre de l'équipe de l'Antenne prend la parole pour introduire la réunion. Il explique le contexte de cette réunion, indique que Madame Hotton, Maire de Carnières nous rejoindra un peu plus tard. Après avoir présenté Philippe Soisse, correspondant territorial 59 par intérim, il lui cède la parole.

Philippe remercie chaleureusement Jean-Pierre Crombez pour ses bons conseils et son aide précieuse pour préparer le rendez-vous d'aujourd'hui. Il remercie les adhérents présents. Il excuse les absences de Catherine et Jean-Marc Petit, Martine et Philippe Reynes, Ingrid et Claude Lewandowski, Jean-Pierre Ponchel membres de l'équipe de l'antenne et remercie les adhérents qui ont pris la peine de signaler leur absence.

\*\*\*

L'équipe de l'antenne réunie chez Philippe Soisse le 9 novembre de cette année a souhaité l'organisation de la réunion d'aujourd'hui avant la fin de l'année 2021. A cela plusieurs raisons :

- En effet, la dernière réunion annuelle de l'antenne a eu lieu le 31 mars 2019 ici même à Carnières. En 2020, en raison de la pandémie les activités ont été très réduites et nous n'avons pas eu la possibilité de nous réunir à l'échelon départemental. Avant les

pics de la pandémie des activités de promotion et de partenariat ont toutefois été organisées.

- Brigitte Drumez, Correspondante territoriale qui a succédé à Jean-Pierre Crombez en mars 2019 a souhaité mettre un terme à ses fonctions en date du 14 septembre 2021. Au nom de l'équipe de l'antenne et au nom des adhérents du Nord, Philippe remercie Brigitte pour son investissement et son dévouement pour le GCU à l'échelon départemental et local, pendant ses séjours sur nos terrains.

Conformément à nos statuts et au règlement intérieur, le Conseil d'administration de notre association, a proposé à Philippe Soisse, d'assumer l'intérim en tant que correspondant territorial de notre département. Philippe a accepté mais a toutefois proposé à l'équipe de l'antenne d'inscrire l'élection du Correspondant territorial à l'ordre du jour de cette réunion. « Tout comme vous, j'apprécie les situations claires et nettes » dit-il.

- Enfin, le rassemblement annuel du GCU aura lieu en 2022 dans les Hauts de France, au parc d'Olhain dans le Pas de Calais. Il est bien évident que l'Antenne du Nord, à l'initiative de Brigitte Drumez et aux contacts préalables, est associée à la maîtrise d'œuvre de l'organisation de cet événement.

\*\*\*

## **I. Les activités de l'antenne**

En 2020,

- 26 février 2020 réunion du bureau élargi de l'antenne chez Brigitte Drumez à Wambrechies
- préparation de la RAT du 4 avril 2020 et annulation
- forum santé sénior MGEN prévu le 3 juin, annulé
- pas de sortie détente en automne 2020 comme à l'accoutumée
- carte postale envoyée en septembre pour souhaiter une bonne rentrée
- pas de salon des véhicules de loisirs à Gayant expo à Douai en octobre 2020 et novembre

En 2021

- Action mon ESS à l'école au collège Desrousseaux à Armentières

- 20 février 2021, rendez-vous assuré par Brigitte Drumez, en compagnie de Yannick Dereep – administrateur et CT62- au Parc d'Olhain pour dessiner à gros traits l'organisation du rassemblement annuel 2022.
- mars 2021 contact avec Lestringuez Lesquin et dépôt de documents de promotion.
- rendez-vous avec le Maire de Wambrechies
- aout 2021, participation au rassemblement annuel à Chatillon en Diois, Brigitte Drumez, Jean-Pierre Crombez et Jean-Pierre Ponchel
- septembre, élection de Brigitte Drumez au bureau de l'UNAT. Il est convenu que Brigitte conserve la délégation du GCU au sein de l'UNAT jusqu'à la fin de son mandat.
- 6 septembre 2021, réunion de l'équipe de l'antenne chez Brigitte Drumez à Wambrechies
- 9 novembre 2021, réunion de l'équipe de l'antenne chez Philippe Soisse à Villeneuve d'Ascq
- 4 décembre 2021 réunion annuelle de l'antenne

\*\*\*

Pour la saison à venir et en fonction des conditions sanitaires nous allons poursuivre et entretenir nos partenariats historiques, notamment avec l'UNAT, la MGEN, la solidarité laïque, la Maif, l'ESPER et prospecter pour en établir d'autres. Il s'agira, chaque fois que l'occasion nous sera donnée ou construite, de promouvoir notre association en mettant en avant d'abord ses valeurs fondatrices et accessoirement et secondairement les tarifs qui dépendent de l'engagement et du dévouement du plus grand nombre. Ensuite, c'est sur les terrains que nous continuons à mettre à l'épreuve nos convictions et il faut chacun le sait, de la persévérance de la patience et de l'humilité.

En 2022, nous préparerons notre participation à Tourissima à Lille Grand-Palais. Notre présence à ce salon du tourisme est légitime en tant que première association de camping-caravaning de France.

\*\*\*

## **II. Point dur les effectifs**

Au 21 octobre 2021, notre association compte 47 829 adhérents (45 231 en 2020) dont 34 473 adultes. 35 adhésions de soutien sont dénombrées. Notre département compte 3 048 adhérents (3 308 en 2020). Il reste le département qui compte le plus de adhérents. Le Pas de Calais compte 1 626 adhérents.

5 712 adhérents n'ont pas précisé le département de résidence.

## **III. Compte-rendu financier**

Philippe Soisse a contacté Michel Leroy, trésorier de l'antenne. Michel a indiqué qu'il n'y a pas eu de mouvements par rapport au budget alloué à l'antenne.

Pour information la dotation pour l'année comptable 2021-2022 est de 1200 euros : 400 euros pour le fonctionnement de l'antenne, 400 euros pour les frais pour la réunion annuelle de l'antenne, 800 euros pour les dépenses spécifiques de promotion.

## **IV. Informations nationales**

Pour améliorer la communication et être au courant des informations, plusieurs outils perfectibles sont à la disposition des adhérents : la revue plein air et culture - qui par souci d'économie - sera diffusée trois fois par an, le site internet, le Facebook officiel.

Il est indispensable pour que l'information aboutisse, de bien renseigner vos coordonnées sur le module adhérent du site internet à la rubrique « mes informations personnelles » et en particulier de bien cocher votre accord pour recevoir les informations par mail y compris les appels à cotisation, les lettres d'informations, les invitations. Selon votre opérateur, certains mails tombent dans les indésirables. Pour la réunion d'aujourd'hui, il est probable que l'invitation n'ait pas abouti et nous n'avons pas la possibilité localement de vérifier. En effet, les outils nécessaires ne sont pas encore disponibles pour les correspondants territoriaux. Philippe indique que l'équipe

souhaite assurer un rôle de veille et relayer efficacement les informations nationales et locales.

## **A. Saisonnalité**

Les saisons étaient différentes selon que l'on campait sur un emplacement avec son propre matériel ou que l'on séjournait dans un locatif. Un alignement des saisons a été décidé pour 2022.

### **Très basse saison**

Du 13 septembre 2021 au 4 février 2022 Du 7 mars au 9 avril 2022 Du 9 mai au 2 juin 2022 Du 25 septembre au 22 octobre 2022 Du 6 novembre au 17 décembre 2022

### **Basse saison:**

Du 5 février au 6 mars 2022

Du 10 avril au 8 mai 2022

Du 3 juin au 2 juillet 2022

Du 14 août au 24 septembre 2022

Du 23 octobre au 5 novembre 2022

Du 18 décembre au 31 décembre 2022

À partir de 2022, toutes les petites vacances scolaires seront positionnées en Basse Saison.

### **Haute saison :**

Du 3 juillet au 13 août 2022

## **B. Dates d'ouverture et de fermeture des campings**

Il a été proposé de limiter le nombre de dates d'ouverture à 3 et de fermeture à 2, selon les campings : Ouverture soit le 1<sup>er</sup> avril 2022, soit le 13 mai 2022, soit le 17 juin 2022 Fermeture le 25 septembre soit le 6 novembre 2022. Bormes-la-Favière et Cavalaire resteront bien évidemment des exceptions.

## **C. Tarifs des emplacements nus**

Des orientations importantes ont été adoptées lors des deux derniers conseils d'administration. L'année 2022 sera transitoire pour les "emplacements nus", afin de ne pas impacter de manière trop forte les campings pour lesquels un réajustement

aura été décidé. Pour certains campings, l'augmentation sera quasiment nulle ou très faible, pour d'autres, l'impact sera plus fort, d'où un lissage de la hausse sur deux ans.

#### **D. Tarifs des locatifs**

Le conseil d'administration a prévu des augmentations pour répondre de manière plus juste à la charge que représentent les investissements et les frais de fonctionnement de plus en plus importants, en particulier en automne et en hiver, périodes de l'année qui nécessitent l'utilisation du chauffage.

#### **Attention**

Toutes les informations liées aux campings (ouverture/fermeture et tarifs) ne paraîtront dorénavant plus dans la revue. Elles seront uniquement consultables sur le site du GCU.

#### **E. Cotisations annuelles 2022**

Courant décembre, vous allez recevoir votre appel à cotisations pour 2022. Les tarifs des cotisations "enfant" (5 € depuis 2018) et "jeune 18 à 26 ans" (10 € depuis 2013) restent inchangés.

La cotisation "adulte + 26 ans" est majorée de 1 €. Pour mémoire, il n'y a plus de frais de dossier depuis 2 ans. Il a également décidé de ne plus distinguer l'adhésion prise sur un terrain de celle prise au siège du GCU. Le montant est variable en fonction de la période de l'année à laquelle l'adhésion est souscrite : - avant le 31 janvier 2022 : 28€; - entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mai 2020: 33€; après le 1<sup>er</sup> juin 2020 : 44 €.

Il est à noter que le paiement des cotisations annuelles par prélèvement automatique sera de 28 € toute l'année.

Le prélèvement peut être mis en place à n'importe quel moment de l'année. Il suffit pour cela d'enregistrer vos coordonnées bancaires dans votre "espace adhérent/Mes prélèvements bancaires SEPA".

Si la composition de votre famille a changé et que le décompte ne correspond pas à la réalité, vous pouvez le modifier directement dans votre espace adhérent.

Si vous avez déjà opté pour le prélèvement automatique, vous n'avez rien à faire et vous serez prélevé le 1<sup>er</sup> février 2022.

## **F. Rassemblement 2021 à Châtillon-en-Diois**

Prévu en 2020 mais réalisé en 2021, le rassemblement annuel s'est déroulé mi-août. Environ 200 adhérents dont de nombreux officiels y ont participé. Les sessions de travail des diverses commissions, les réunions avec délégués de terrains ou les correspondants territoriaux, les conseils d'administration statutaires ont été agrémentées et ponctuées par des visites, des animations des moments de convivialité.

Jean-Pierre Crombez, Jean-Pierre Ponchel et Brigitte Drumez étaient présents.

Jean-Pierre prend la parole pour décrire cet événement.

## **G. Rassemblement annuel 2022 dans les Hauts de France**

C'est au cours du dernier rassemblement de Chatillon en Diois que le lieu de la prochaine édition a été dévoilé. Ce sera donc au **parc d'Olhain du 10 au 22 août 2022**. L'excellent travail de prospection réalisé par Brigitte Drumez et les premiers contacts pris par elle et Yannick Dereep CT62 et administrateur délégué aux rassemblements annuels, ont permis de consolider et de prévoir le projet.

Il reste maintenant à l'organiser.

Les adhérents des départements des Hauts de France ont été destinataires d'un appel aux bonnes volontés en septembre dernier de la part de Yannick Dereep. Une première réunion a eu lieu le 5 novembre dernier. Philippe et Jean-Pierre indiquent les temps forts du rassemblement et les besoins en encadrement et en organisation.

La prochaine réunion est prévue le 15 janvier 2022 à la cafétéria du Parc d'Olhain. Il est proposé qu'un mail de rappel soit de nouveau diffusé aux adhérents des Hauts de France pour enrichir l'équipe d'organisation et les commissions thématiques (gestion du camping, marché local, animations, sorties proches et sorties à la journée, relation presse, ... ).

Monsieur et Madame Pannecoucke, nouveaux adhérents expriment leur désir de participer à la prochaine réunion. Philippe les remercie chaleureusement.

\*\*\*

Madame Hotton, Maire de Carnières rejoint l'assemblée. Philippe Soisse la remercie de sa présence et de la mise à disposition de la salle au nom des adhérents présents des membres de l'équipe de l'antenne et du GCU.

\*\*\*

## **V. Recueil des satisfactions et difficultés rencontrées sur nos terrains.**

**Monsieur et Madame Leclerc**, CU depuis 1982, habitués des terrains la Flotte la Tranche et le Crotoy ne tractent plus leur caravane. Cet été, ils ont opté pour une résidence mobile à la Tranche sur mer. Le locatif qui leur a été affecté était très sale et vétuste. Les personnes sont très déçues et peinées. Leur émotion est forte à l'évocation de leurs vacances ratées. Monsieur et Madame Leclerc ont écrit au siège pour faire part de leur déception. Ils nous demandent de lire la réponse écrite qui leur a été adressée. Le GCU est désolé du désappointement de ces adhérents mais n'a pas les moyens pour l'instant de renouveler les locatifs vieillissants.

Il est suggéré dans l'assemblée que les équipements qui ne répondent pas (plus) aux normes attendues ne soient pas disponibles à la location.

### **Madame Bricout à L'île Tudy**

- Aucun des MH en toile n'est accessible pour les PMR. Cela a été signalé deux saisons durant. Cela empêche l'adhésion d'une amie qui pour passer ses vacances avec ses amis du GCU, séjourne dans un camping à proximité. Il est signalé qu'il n'y a pas de rambarde pour les PMR.

- Réservation des emplacements

Selon Mme Bricout la réservation courte obère les possibilités de réservation optimisées, en créant des « trous » sur le planning d'occupation.

### **Monsieur Dussart**

Saint-Cast-le-Guildo : gros problèmes sur le logiciel de trésorerie et absence de manuel du trésorier disponible sur l'ordinateur, pas de tutoriel.

Plusieurs adhérents indiquent qu'ils ont connu des problèmes dû au logiciel de trésorerie. Il a manqué pendant cette période de déploiement du logiciel, l'écoute, le



soutien aux trésoriers et une documentation adaptée et actualisée hebdomadairement à chaque changement de trésorier.

Monsieur Dussart indique que le tarif d'une nuitée pour un couple de campeurs de passage qui peut s'élever à 40 euros est à réviser. En effet, bien que ce soient les valeurs de notre association qui doivent être avancées, ce tarif n'est pas incitatif.

Monsieur Dussart ajoute que le WIFI des terrains limité à une heure quotidienne n'est pas satisfaisant. Ce constat est partagé par de nombreux CU.

### **Monsieur et Mme Pannecoucke**

Nouveaux adhérents, Monsieur et Madame Pannecoucke ont été admirablement accueillis en fin de saison sur le terrain de Mesquer. Ils ont pris des responsabilités au sein du conseil de campeurs. Les difficultés liées au logiciel du camping étaient partiellement résolues. Ils ont été enchantés. Cette bonne impression a été confirmée lors de leur passage au Crotoy.

### **Michel Gamez**

« Le GCU prend soin des adhérents ». En effet Michel précise que les formations incendie ou premiers secours dispensées – gratuitement- sur nos terrains permettent aux CU d'être sensibilisés et préparés lorsque un sinistre se déclare. Ce qui est arrivé cet été dans le Var. Les CU se sont montrés bien disciplinés. Dans les campings privés cela ne se fait pas et les campeurs rechignent à évacuer.

### **Monsieur Leprêtre**

Nouveau – ancien - adhérent Monsieur Leprêtre a retrouvé le GCU tel qu'il l'avait quitté et se réjouit d'avoir renouveler sa cotisation.

### **Madame Richez**

A Mesnil Saint Père, Madame Richez n'a pas pu accéder à la boîte à clés pour ouvrir le camp. En effet, la grille était fermée. Les indications permettant à un CU arrivant le premier sur un terrain devraient être disponibles, sur l'espace adhérents pourquoi pas.

Des adhérents qui ont été trésoriers cette saison souhaiteraient que le prélèvement automatique soit généralisé en maintenant bien sûr la possibilité de régler les séjours en chèques vacances.

\*\*\*

Monsieur et Madame Leclerc quittent la réunion en raison de soucis de santé de Monsieur

## **VI. Election du Correspondant territorial**

Jean-Pierre Crombez prend la parole pour rappeler le contexte et les modalités de cette élection.

Bien que Philippe Soisse assure l'intérim de CT et qu'il souhaite se présenter, Jean-Pierre précise aux adhérents qu'il est possible de présenter leur candidature.

Au final, Philippe Soisse est seul candidat.

Jean-Pierre indique que le matériel de vote est disponible et propose, si tout le monde est d'accord, un vote à main levée.

Philippe est élu à l'unanimité : 34 voix dont 17 pouvoirs.

Philippe remercie chaleureusement l'assemblée pour la confiance qui vient de lui être témoignée. Il fait appel pour rejoindre l'équipe de l'antenne. Monsieur et Mme Pannecoucke rejoignent l'équipe de l'antenne du Nord.

Philippe remercie une nouvelle fois Madame le Maire, Jean-Pierre Crombez et les adhérents et les invite à partager le pot de l'amitié.

La séance est levée à 16h45.

Philippe Soisse  
CT59